

particuliers à l'échelle locale. L'érable rouge et l'érable argenté sont des espèces de l'Est. L'érable rouge croît de Terre-Neuve jusque dans l'ouest de l'Ontario, tandis que l'érable argenté se rencontre surtout dans le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec. Leur bois est moins dur et moins résistant que celui des érables durs et ils ne sont pas importants pour la production de bois d'œuvre. L'érable négundo, qui pousse de l'Ontario jusque dans le sud-est de l'Alberta en passant par le sud du Manitoba et de la Saskatchewan, donne un bois tendre, assez léger et de faible résistance. Il est surtout utilisé comme brise-vent.

On trouve trois espèces de mélèze au Canada. Deux d'entre elles, le mélèze laricin et le mélèze de l'Ouest, ont une valeur commerciale. Le mélèze laricin croît de Terre-Neuve à la limite Colombie-Britannique - Yukon et s'avance fort loin dans les Territoires du Nord-Ouest. Son bois sert à faire des perches, des poteaux, des pilotis, des boîtes, des caisses et de la pâte à papier. Le mélèze de l'Ouest, qu'on rencontre surtout dans le sud-est de la Colombie-Britannique, est une des sources les plus importantes de bois d'œuvre dans l'ouest du Canada. Son bois, dur et résistant, est utilisé surtout dans la construction, mais on en fait aussi des parquets, des articles d'ameublement intérieur et extérieur et de la pâte à papier.

Parmi les autres arbres de moindre valeur commerciale il faut mentionner le chêne, le frêne, le hêtre, l'orme et le tilleul. Si précieux que soit leur bois, on ne l'obtient généralement qu'en quantités limitées. Néanmoins, ces essences ont souvent une grande importance locale et ajoutent beaucoup aux paysages forestiers.

Les essences les plus connues du Canada sont celles qui sont exploitées commercialement, mais toutes ont un rôle à jouer dans le maintien de l'équilibre écologique, le contrôle du ruissellement et la prévention de l'érosion du sol, sans compter qu'elles offrent un habitat à la faune indigène et un lieu de détente et de loisirs aux Canadiens qui veulent en profiter.

### 10.1.2 Déboisement

Le tableau 10.2 donne le volume annuel du déboisement par la coupe et le feu pour la période décennale 1960-69. Les principales sources de la production courante de bois au Canada sont les terres de la Couronne destinées à l'exploitation forestière et les boisés privés qui totalisent 434,8 millions d'acres, dont 1,8 million (chiffres de 1968), soit moins de un cinquième pour cent, ont subi des coupes chaque année au cours de la période considérée et 593,000 acres, soit environ un dixième pour cent, ont été dégarnies par le feu. Le volume annuel de déboisement par la coupe a été de 3,649 millions de pieds cubes par rapport à une coupe autorisée estimée à 8,481 millions de pieds cubes sur la base d'un rendement continu pour à peu près les mêmes superficies de terres appartenant à la Couronne et à des particuliers. Outre la coupe et le feu, d'autres facteurs tels que les insectes, les maladies et la mort naturelle contribuent largement à dépeupler les forêts, mais on ne possède aucune estimation valable de ces pertes, matérielles ou économiques.

Somme toute, il existe un surplus considérable de bois au Canada bien qu'il y ait, dans certaines régions et pour certaines espèces, des pénuries auxquelles on pourrait remédier par l'amélioration des aménagements et des traitements sylvicoles là où l'effort serait économiquement rentable. De même, une utilisation accrue de chaque arbre et de certaines espèces serait de nature à augmenter les ressources.

En 1970, un nombre sans précédent d'incendies de forêt, soit 9,253, ont ravagé 2,6 millions d'acres de terres forestières dans l'ensemble du Canada (tableau 10.3). Et pourtant, les organisations de lutte contre les incendies ont réussi à maintenir la superficie dévastée à un niveau qui n'était que légèrement supérieur à la moyenne décennale. De plus, les 11,4 millions de dollars de dommages causés par les incendies sont inférieurs à la moyenne annuelle enregistrée au cours de la décennie précédente (16,3 millions).

Par négligence ou pyromanie, l'homme est responsable de 64% de tous les incendies de forêt qui ont été signalés en 1970 (tableau 10.4). La foudre en a causé 3,299, soit 36% du total annuel. Il s'agit là du pourcentage le plus élevé d'incendies de forêt provoqués par la foudre jamais enregistré au Canada.

### 10.1.3 Administration des forêts

#### 10.1.3.1 Programmes forestiers du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral, par le truchement de plusieurs ministères et organismes, s'occupe directement de la protection et de l'administration des ressources forestières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que d'autres terres fédérales telles que les parcs nationaux, les réserves indiennes, les zones militaires et les stations d'expérimentation forestière. En outre, d'importantes responsabilités lui incombent concernant l'ensemble des